

Image not found or type unknown



Terrasse cloturee stipulee dans le bail mais pas faite

Par **cafouniet**, le **10/04/2012** à **16:45**

Bonjour,

Nous sommes en location dans un appartement en rez de chaussée, lorsque nous avons signé le contrat de location stipulait "terrasse clôturée". Comme nous aménageons dans un appartement neuf, le propriétaire nous a demandé si il pouvait clôturer plus tard, nous avons été d'accord mais au bout de 3 ans et avec de multiples relances rien ne bouge. Nous avons des chiens qu'on aimerait laisser dehors la journée et nous voudrions notre tranquillité. Que pouvons nous faire pour que propriétaire clôture la terrasse?

D'avance merci